



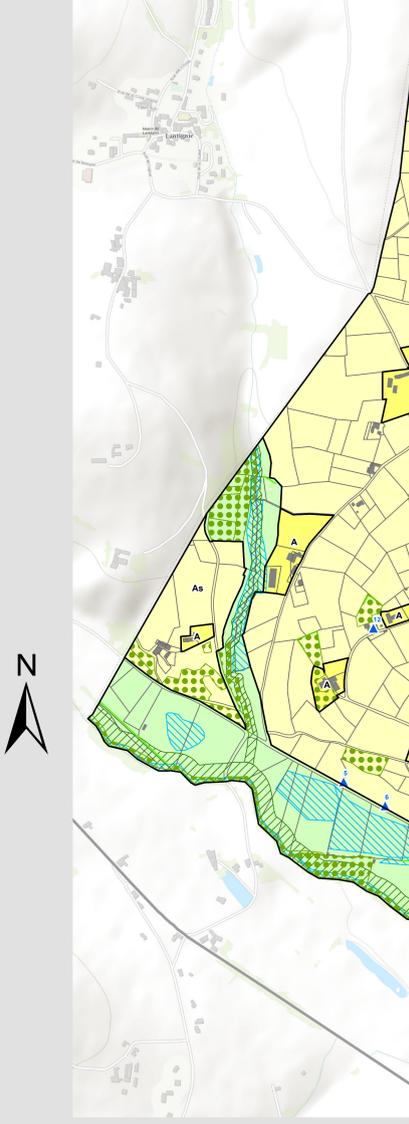
Commune de Régnié-Durette

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan 1/2

- Les zones urbaines**
- Ua et Uac : Zone urbaine centrale
 - Ub : zone à dominante pavillonnaire
 - Ue : Zone d'équipement d'intérêt collectif
 - Ui : zone urbaine à vocation d'activités
 - AUa : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
 - Up : zone urbaine patrimoniale
- Les zones agricoles et naturelles**
- A : Zone agricole
 - As : Zone agricole inconstructible
 - Ap : Zone agricole de valorisation touristique
 - Ah : Zone agricole de gestion des activités
 - N : Zone naturelle (avec sous-secteur Ne)
- Les éléments remarquables protégés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du code de l'urbanisme**
- Haies et alignement d'arbre
 - Bâti ou arbre
 - Parcs, jardins et boisements
 - Zones humides
 - Corridor écologique

La commune est soumise à des risques géologiques. Ces risques sont reportés sur le plan n°2



- Autres éléments**
- Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation
 - Emplacement réservé
 - Bâtiment pouvant changer de destination

Le droit de préemption urbain est en vigueur sur toutes les zones U et AU du PLU

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface	Parcelle
E1	Création de stationnements	Commune	750 m²	AE288 et 279
E2	Création d'un bassin de rétention aux Châtaignes	Commune	3338 m²	AC2318
E3	Création d'un chemin piéton et de stationnements entre la Cloie et les Forêts	Commune	10 m	AE289, AE285, AE292, AE293
E4	Extension du cimetière du centre-bourg	Commune	1233 m²	AE2274
E5	Création de stationnements et d'un espace public	Commune	300 m²	A1189 et 1190
E6	Aménagement du carrefour et création de stationnements à l'angle de la rue du Bourg et du vieux-bourg face à la rue de l'abbé des Châtaignes	Commune	763 m²	AI0266
E7	Création d'un bassin de rétention vers le lotissement Les Châtaignes	Commune	9185 m²	AM0024
E8	Création d'un bassin de rétention vers le lotissement La Croix-Rouge	Commune	6638 m²	AM0024
E9	Extension station d'épuration de Banchoux	Commune	13436 m²	AE302, AE304, AE409
E10	Création d'un bassin de rétention la Haute Plagie	Commune	4831 m²	AE3333
E11	Extension station d'épuration de Saint-Vincent	Commune	8417 m²	AE0081, AE0082
E12	Emplacement pour création d'un cheminement doux	Commune	500 m²	AM69

